



Animation dans les Espaces naturels sensibles de l'Oise

Présentation L'Oise offre une diversité de milieux naturels (marais, forêts, bocages et landes à bruyères...), et présente une diversité biologique d'espèces de la faune et de la flore (chiroptères, avifaune, orchidées...), qu'il faut mieux connaître pour mieux les protéger. En 2008, en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie et en s'appuyant sur le réseau des Maisons du Conseil général, le Conseil général a mis en place un programme de sensibilisation aux Espaces naturels sensibles.

Objectifs Faire connaître un Espace naturel sensible local et faire connaître les mesures conservatoires engagées conjointement par le Conseil général et le Conservatoire des sites naturels de Picardie pour la protection de cet espace ;
• Sensibiliser les jeunes à l'environnement et les encourager à découvrir d'autres sites ENS.

Public concerné Tous les collégiens.

Comment en bénéficier ? Le montage de l'animation se fait au cas par cas, en lien avec la maison du Conseil général la plus proche et le service Environnement du Conseil général.

Déroulement

- L'intervention d'une demi-journée s'articule en 3 temps :
- présentation du site, de ses richesses naturelles et de ses enjeux ;
- découverte des espèces et des paysages, ainsi que des travaux conservatoires menés ;
- bilan des informations retenues par les enfants, grâce au support interactif et ludique « Picardie Buissonnière ».

Le site visité en fonction de la météo est choisi parmi la trentaine de sites naturels sur lesquels intervient le Conseil général, principalement en fonction de sa proximité et de son accessibilité. L'objectif est de faire découvrir aux participants un milieu naturel à proximité de leur lieu de résidence.

Coût L'intervention est gratuite, animée en binôme par un agent du Conseil général et un animateur du Conservatoire des sites naturels de Picardie.

Transport L'organisation du transport et de l'encadrement des jeunes est à la charge du collège.

Calendrier Une dizaine d'interventions par an sont réparties sur l'ensemble du territoire, entre février et novembre, période d'observation la plus favorable pour les espèces de la faune et de la flore.

Durée Une demi-journée par intervention, qui peut se compléter par la visite d'une exposition sur la thématique des espaces naturels sensibles à la Maison du Conseil général.

Contacts Pour les dates d'intervention, contacter la Maison du Conseil général la plus proche.

Bresles	03 44 84 99 90
Clermont	03 44 10 82 15
Compiègne	03 44 10 80 95
Coudray St Germer	03 44 10 82 10
Creil	03 44 56 82 60
Crépy-en-Valois	03 44 10 82 00

Lassigny	03 44 93 09 29
Nanteuil-le-Haudouin	03 44 63 96 29
Ressons-sur-Matz	03 44 85 56 40
Saint Just en Chaussée	03 44 19 16 10
Songeons	03 44 10 82 05
Thourotte	03 44 37 38 15

Katia PERRIN
Tél. : 03 44 06 63 31
katia.perrin@cq60.fr